

COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2016

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire le mardi six septembre deux mille seize à vingt heures, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Christian JOLIVET, Maire.

Etaient présents : tous les membres, à l'exception de M. Bruno GEORGET qui donne procuration à M. Jean-Luc CROCQ et de Mme Blandine LE PAPE, excusée.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h10.

M. Roger CUEFF est désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 30 août 2016

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 2 juin 2016

M. Christian JOLIVET fait lecture du compte-rendu de la dernière séance, qui est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Rapport 2015 sur les prix et qualité de l'assainissement de la CCHPB

3. Rapport 2015 sur les prix et qualité d'élimination des déchets de la CCHPB

4. Rapport 2015 sur les prix et qualité des services de l'eau potable de la CCHPB

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les différents rapports d'activité de la Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden, aidé par les membres du Conseil ayant participé aux réunions communautaires (Eric COLIN et Maguy VELLY).

Après examen de chaque document et explications du Maire et de ces élus, le Conseil Municipal prend acte de ces rapports.

En ce qui concerne les déchets, il a été rapporté plusieurs fois en mairie que les conteneurs du point environnement débordaient. Le camion de la C.C.H.P.B. était en panne durant une semaine ; de plus, compte tenu des nouvelles consignes de tri, qui amènent forcément plus de déchets, Eric COLIN demandera un conteneur jaune supplémentaire.

Il est malheureusement à noter l'incivilité de certains, qui déposent leurs ordures au pied des conteneurs, sous prétexte qu'ils sont déjà remplis...

Les sacs de tri jaunes, tels qu'à Douarnenez ou dans le Pays Bigouden Sud, sont évoqués ; mais l'étude déjà réalisée par la C.C.H.P.B. avait démontré que cette pratique était plus onéreuse.

5. Convocation du Conseil Municipal par courrier électronique

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, que les convocations, ordres du jour, comptes rendus... seront envoyés par mail et non plus par courrier.

Il est rappelé qu'un accusé de réception aux mails devra impérativement être envoyé à l'adresse électronique de la mairie.

6. Modification du temps de travail du poste d'adjoint technique de 1ère classe

Au regard de la réorganisation des plannings du personnel de l'école, le Conseil municipal décide de modifier le temps de travail du poste d'agent polyvalent chargé de la cantine scolaire de 30h hebdomadaires annualisées à 33heures hebdomadaires annualisées, à partir du 1er octobre 2016.

7. Suppression et création d'un emploi à temps non complet

Au regard de la réorganisation des plannings du personnel de l'école, le Conseil municipal décide :

- de supprimer l'emploi d'adjoint technique de 2ème classe pour une durée de 20/35ème (agent polyvalent chargé de la garderie, des TAP et de l'entretien des bâtiments communaux) ;
- de créer l'emploi d'adjoint technique de 2ème classe pour une durée de 25/35ème, avec application au 1^{er} octobre 2016.

8. Tableau des effectifs : modifications

Le Conseil municipal valide le tableau des emplois modifié (en annexe).

9. Cession de l'ancien fourgon communal

L'ancien fourgon communal n'étant pas réparable, l'assemblée décide à l'unanimité de le vendre pour pièces à Monsieur Bruno GEORGET pour la somme de 150€ T.T.C. et d'autoriser le Maire à signer le certificat de cession.

10. Contrat d'entretien Pierre LE GALL

Le Conseil municipal valide à l'unanimité le devis du paysagiste Pierre LE GALL, pour l'entretien annuel des gazons et massifs plantés au bourg, couvrant la période de septembre 2016 à fin août 2017, pour un coût de 5.040€ T.T.C..

11. Contrat d'entretien du chauffage de l'église

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de reconduire le contrat d'entretien du chauffage de l'église avec l'entreprise DELESTRE INDUSTRIE et valide sa proposition de contrat de 5 ans, pour un montant annuel de 510 € H.T. (pièces détachées en sus), soit 612 € T.T.C..

12. Subvention Les Bigoud'elles (et non les Gazelles !)

Le Conseil attribue la subvention de 150€ à l'association guilérienne Les Bigoud'elles pour sa participation au 4L Trophy, rally-raid humanitaire se déroulant du 16 au 26 février 2017.

13. Questions diverses

- Repas des Anciens dimanche 11 septembre.
- Un banc devra être installé à l'aire de jeux à côté de la mairie.
- Il a été constaté des dégradations mineures au terrain de football ; les enfants concernés ont été réprimandés par certains élus, une surveillance sera faite.
- La commission travaux devra se réunir afin d'étudier les travaux à mettre en œuvre avant l'arrivée du mauvais temps.
- Intervention de l'entreprise BELBEOC'H sur la commune, pour le compte d'ENEDIS (ancien ERDF), pour l'élagage obligatoire (les propriétaires sont prévenus par courrier).

La séance est levée à 21h55.

Vu, le Maire
Christian JOLIVET